

BULLETIN MUNICIPAL

Un regard sur NEVIAN...



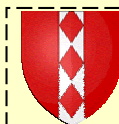
Avril 2009

RÉALISÉ PAR LA COMMISSION COMMUNICATION DE LA MAIRIE DE NEVIAN

Mairie de NEVIAN 11200

Tél : 04 68 93 60 55 - Fax : 04 68 93 47 57

www.mairie-nevian.fr


LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,

Ce bulletin Municipal d'Avril 2009 est le quatrième qui paraît dans sa nouvelle présentation. Douze pages pour vous donner des informations sur la vie du village, tant pour évoquer des manifestations déjà réalisées que pour parler de celles qui vont venir.

Chaque événement diffusable de la vie du village à sa place dans ce bulletin pour permettre à tous de partager les mêmes moments de vie, et dans tous les domaines de la vie associative et communale.

C'est un trait d'union entre l'équipe municipale et l'ensemble des concitoyens.

Priorité au dynamisme et à la bonne humeur pour **faire ensemble** plutôt que le scepticisme et l'immobilisme. Car c'est bien dans les moments difficiles que les communautés doivent renforcer leur cohésion et faire de la solidarité et du partage, des moyens pour surmonter les difficultés.

Alors déjà, communiquons ensemble et partageons les mêmes moments de ce qui est **notre communauté**, là où nous sommes bien : **Notre Village**.



La Municipalité vous remercie de votre présence à la cérémonie des vœux du 16 Janvier 2009

Magali VERGNES,
Maire de NEVIAN


TEMPETE DU 24 JANVIER 2009
KLAUS : UNE TEMPETE EXCEPTIONNELLE

Dés le 23 Janvier 2009 la tempête qui s'avancait menaçante vers les côtes atlantiques était baptisée par l'institut de météorologie Allemand du nom de Klaus sans doute, dit-on en hommage à Klaus Schumann.

Ainsi baptisée elle n'était déjà plus une simple tempête mais un événement climatique au caractère exceptionnel qui méritait l'attribution d'une identité, comme pour les grands cyclones des Antilles ou de l'Océan Indien.

Dés la veille un certain nombre de départements étaient placés en alerte Orange ou Rouge dont l'Aude.

Pourtant, ceux qui s'étaient levés de bonne heure dans cette matinée assez calme du Samedi 24 à




TEMPETE DU 24 JANVIER 2009 (SUITE)


Néviaan ne pouvaient pas imaginer ce qu'il en serait à partir de 10 heures du matin.

Au plus fort de la tempête le vent a soufflé à 153 km/h à Lézignan-Corbières ; 159 km/h à Narbonne -un record- ; mais 184 km/h à Perpignan et presque autant à Port la Nouvelle. Tous ces chiffres étant bien plus élevés que ceux relevés lors de la précédente grande tempête de Décembre 1999.

Comment résister à une telle force de la Nature ? Les grands Cyprès comme ceux qui gardent le cimetière ont souffert, ou pire, ont du céder. Des cheminées, des antennes paraboliques, des tuiles des chéneaux ; tout ce qui pouvait avoir la prétention de s'exposer au vent en pareil moment a pu subir des dégâts.

Nos Eoliennes ont vite refusé l'affrontement en adoptant la position d'attente.

Nos Eoliennes ont vite refusé l'affrontement en adoptant la position d'attente.

Les lieux où des risques pour la population ont été identifiés, ont immédiatement fait l'objet de mesures de sauvegarde prises par la Mairie. Ainsi : La Poste dont les abords ont été balisés pour empêcher la circulation piéton en contrebas de la toiture où cheminée et tuiles menaçaient de tomber, ou encore l'École où une partie de la cour présentait lundi matin le même type de risque pour les enfants.

Les artisans du village se sont montrés d'une grande disponibilité et ont fait face avec efficacité en intervenant rapidement sur tous les points où il y avait urgence. Merci aussi à l'équipe technique municipale, car après la tempête, restait un vaste chantier de nettoyage et de réparations.



Même si notre village n'a pas été gravement touché comme ont pu l'être d'autres, plus exposés (Raissac a perdu le clocher de son Eglise) on se souviendra grâce à Klaus, que le climat est quelque chose de non maîtrisable mais.....qui évolue.



LA MAIRIE RAPPELLE QUE LORS D'ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES EXCEPTIONNELS OU DE FORTES INTEMPÉRIES, **LA CONSIGNE DE SÉCURITÉ EST DE RESTER CHEZ SOI** ET DE N'EN SORTIR QU'EN CAS D'ABSOLUE NECESSITE.

Conséquence de la tempête, des arbres du cimetière ont été déracinés ou cassés. Ces arbres ont été dégagés et tronçonnés, ce sont essentiellement des cyprès. Les personnes intéressées et désirant récupérer du bois doivent se manifester auprès du secrétariat de la mairie.



GRAND SUCCES DE LA FETE DES AINES

Comme chaque année la fête organisée en faveur des Aînés a connu un vif succès. Il faut dire que la Mairie et le Centre Communal d'Action Sociale avaient bien fait les choses.

Dans son discours de bienvenue Magali Vergnes, Maire de la commune, remerciait tout d'abord les 140 personnes présentes (en légère augmentation par rapport à l'année dernière) pour leur confiance aux élections municipales de mars 2008. Elle rappelait les projets de l'équipe en place avec, en particulier « l'opération cœur de village » qui devrait se concrétiser après une large concertation.



Comme lors des vœux à la population, l'accent était mis sur « le vivre ensemble » : *vous avez un rôle à jouer car vous représentez la sagesse et la disponibilité ; nous devons privilégier les rencontres avec les autres pour une meilleure solidarité et dans le respect de chacun.*

Après avoir apporté son soutien aux manifestants à Narbonne, sa pensée allait vers tous ceux qui souffrent ou qui nous ont quitté en 2008.

C'était ensuite au tour de Luc Garcia, adjoint et président du SIVOM Narbonne rural de prendre la parole pour présenter le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination). Cet organisme dépend du Conseil Général de l'Aude et apporte des conseils et des aides aux personnes âgées. Il organise des réunions d'informations avec des médecins et même des séances pour la recherche de

certaines maladies.

Il revenait à Paul Lazès, adjoint en charge de la commission sociale de conclure. Lui aussi se félicitait d'une participation toujours plus large à



cette fête tout en soulignant que, compte-tenu de la surface du foyer, un nombre plus important de convives entraînerait quelques difficultés. Il présentait ensuite les membres du C.C.A.S. mis en place après les élections de mars 2008 et rappelait le rôle de cet organisme : *« nous avons organisé cette fête aujourd'hui à laquelle nous sommes très attachés car c'est un grand moment d'amitié et de fraternité mais nous sommes là aussi pour venir en aide aux personnes en grande difficulté, pour leur apporter un soutien moral, les aider dans leurs démarches administratives ou sur le plan alimentaire, etc... »*

Après ces quelques paroles, chacun pouvait apprécier le succulent repas préparé par





GRAND SUCCES DE LA FETE DES AINES

l'équipe de Gilbert Nègre, traiteur à Ventenac (mention très bien) et la belle décoration des tables réalisée par Martine et Marie-Christine.

Côté animation on ne peut que souligner la très belle prestation du duo Fabienne et Aurore. Le professionnalisme des deux chanteuses, leur complicité avec la salle ont permis à tous les convives d'apprécier cette journée et d'en garder de très bons souvenirs.



PERSONNEL MUNICIPAL

Notre policier municipal a souhaité rejoindre les services de sécurité de Narbonne après 10 ans passés à Névia.

L'hommage rendu par Magali Vergnes, maire de la commune, à l'occasion de son départ était empreint de regrets de voir partir Jérôme mais, dans la mesure où c'était un souhait de l'intéressé, elle se réjouissait qu'il ait pu obtenir ce poste.

C'est un premier mai (et oui) 1999 que Jérôme était embauché en qualité d'emploi jeune au service technique avant de s'orienter vers la sécurité en tant qu'ASVP. Son évolution de carrière ne s'arrête pas là puisque le premier mai (encore) 2006, il est nommé gardien de police municipal après avoir réussi son concours et satisfait brillamment aux six mois de formation obligatoire.

Jean-François Albarel, secrétaire général et Magali Vergnes, relevaient tour à tour les faits marquants de sa carrière. Ils mettaient l'accent sur son professionnalisme et sa disponibilité pour servir la population.

Quelques anecdotes venaient agrémenter leur discours car Jérôme avait vite été surnommé par ces collègues de travail : « le gentil petit chat noir » tant il est vrai que la malchance tombait invariablement sur lui (comme la branche de platane au cimetière !)

Magali terminait par ces quelques mots : « *le premier avril (pas un poisson) une nouvelle vie commence pour toi; petit poisson frétilant et malicieux, puisque tu étais à l'étroit dans ton bocal rejoins la grande bleue mais n'oublie pas que si ta vie professionnelle t'éloigne de nous et te conduit à Narbonne, ton coeur reste à jamais à Névia, ton village.*

Le poste ne restera pas vacant puisqu'Arnaud Dumas, titulaire du concours de gardien de police municipal, a été recruté - nous en reparlerons dans un prochain bulletin -.



INFO : LA MAIRIE EMBAUCHE DES JEUNES pour l'ETE

La Mairie embauche pour Juillet et Août 2009 : **jeunes de 16 à 18 ans** pour une aide aux services techniques. S'inscrire en Mairie.



LE CHIEN CITOYEN NEVIANAIS

Samedi 14 février 2009, la Mairie de Néviau, avec l'aide du club local d'éducation canine et de la Société Canine du Languedoc Roussillon, a organisé un test d'aptitude à l'éducation sociale du chien. Il s'agissait pour chaque candidat de présenter son chien à un éducateur, mais aussi de réaliser un petit parcours d'éducation canine familiale, toujours accompagné et conseillé par un moniteur diplômé en éducation canine.

Comme l'a rappelé Mme le Maire, *« seuls quelques chiens posent de réels problèmes dans notre village parmi les 304 chiens recensés. Nous devons tous être vigilants, conseiller, informer et continuer à sensibiliser la population locale afin que de véritables drames soient évités et que les relations de bon voisinage demeurent cordiales et amicales. Nous avons la chance d'avoir depuis 1997 un club dynamique d'éducation et de sport canin à Néviau ; leur action, leur savoir-faire et leur aide sont essentielles aux élus pour bâtir ce programme du Chien Citoyen Néviauais qui attire de plus en plus de nos concitoyens »*.



Au total, 25 cartes de « bons maîtres » ont été remises, ainsi que 22 certificats d'aptitude, le tout dans la bonne humeur et la convivialité. Un pôt de l'amitié a clôturé cette journée citoyenne qui

en appelle d'autres.

Cette manifestation a permis d'échanger et de dialoguer sur ce thème de société extrêmement sensible dans toutes les collectivités et même dans nos petits villages. Valoriser les bons comportements est une priorité afin que demain, tous les propriétaires de chiens deviennent de véritables « bons maîtres », respectueux de leurs voisins, de leur village... et de leur chien.

Aucune politique en faveur du chien ne se révélera efficace sans une évolution des comportements des possesseurs de chiens vers plus de civisme, aussi nous remercions vivement tous les acteurs de cette très instructive journée où les bons propriétaires ont été mis à l'honneur. Rendez-vous est pris pour 2010 !

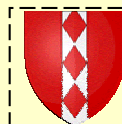


Mesures contre les nuisances provoquées par les chiens

Après diverses opérations de prévention et de sensibilisation auprès des propriétaires de chiens, la mairie va passer à une nouvelle phase. L'arrêté concernant d'éventuelles sanctions a été pris. Nous demandons encore une fois aux propriétaires de chiens de bien respecter la réglementation s'ils ne veulent s'exposer à des amendes.

Concours de Dessins d'Enfants

Dans le cadre de l'action du Chien Citoyen Néviauais, tous les enfants du village sont invités à dessiner sur le thème « J'Aime mon Chien ». Les feuillets de dessins sont disponibles à la Mairie et à la Bibliothèque. Les dessins doivent être retournés avant le **20 Avril 2009** à la Mairie. Un jury désignera les meilleurs dessins par tranche d'âge. A vos crayons !!!...


CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Samedi 11 Avril : Tournoi de Tennis de Table ouvert à tous (Salle Montlaurier) à partir de 9h30.

Jeudi 16 Avril : Collecte de sang au Foyer de 16h30 à 19h30.

Vendredi 17 Avril : Causerie et présentation des livres avec le romancier Jean Pierre Grotti (Bibliothèque) à 18h30.

Vendredi 8 Mai : Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945. Départ du défilé de la Mairie à 11h30. Participation du Chœur de Néviau. 3e Fête des Fleurs et Vide-Grenier organisé par l'Amicale Laïque et le Comité des Fêtes (voir programme p.11) Contact 06 61 67 43 45 et 06 18 36 10 87.

Vendredi 29 Mai : Kermesse des Ecoles.

Samedi 30 Mai : Fête du Cellier (à la Cave Coopérative).

Vendredi 5 Juin : Fête de Fin d'année du Judo (Salle Montlaurier). Gala (18h30) et Repas (20h).

Samedi 6 Juin : Remise des Médailles aux Associations Sportives (12h; Complexe Montlaurier)

Samedi 6 Juin : Repas de clôture de la Belote (Foyer)

Vendredi 12 Juin : Reprise des Concours de Pétanque tous les vendredis soir (Boulodrome)

Samedi 13 Juin : Repas des Ecoles (Champ des Ecoles)

Dimanche 14 Juin : Vide Grenier organisé par le Rugby (Complexe Culturel). Emplacement 10€ les 5 mètres. Restauration et Buvette sur place. Contact 06 27 74 50 82

Dimanche 14 Juin : Sortie Pédestre (Association Omnisports Montlaurier). Rendez-vous devant la Salle Montlaurier à 14h.

Jeudi 18 Juin : Vernissage à la Salle de la Mairie (Atelier de Peinture). Expo du 18 au 21 juin.

Samedi 20 Juin : Fête de la Musique (Mairie). Aubade du Chœur de Néviau (Place du Château, 18h/19h), Concert par de nombreux chanteurs, musiciens, groupes (Champ des Ecoles, à partir de 19h30), puis Grillades et Bal avec First Sono (Comité des Fêtes « Les Dynamics »)

Lundi 22 Juin : Assemblée Générale du Chœur de Néviau (Salle Jaune, 19h)

Mercredi 8 Juillet : Passage du Tour de France à Néviau

Jeudi 9 Juillet : Collecte de sang au Foyer de 16h30 à 19h30.

Samedi 11 Juillet : Repas et Bal avec Krypton (Champ des Ecoles) organisé par le Comité des Fêtes « les Dynamics ».

Dimanche 12 Juillet : Tour de Table (matin), Concours de Pétanque (après midi) et Grillade (Salle Montlaurier) organisé par le Comité des Fêtes « les Dynamics ».

Lundi 13 Juillet : Retraite aux flambeaux, Feu d'Artifice et Bal avec Epsilon (Champ des Ecoles) organisé par le Comité des Fêtes « les Dynamics ».

Le Programme des Mois d'Août et de Septembre sera édité sur le bulletin municipal de Juillet 2009, mais vous pouvez le retrouver d'ores et déjà sur www.mairie-nevian.fr



VIE MUNICIPALE

► **Accueil de Loisirs « Les Gafets »**

Les communes de Montredon et Néviau s'associent et mettent en place un centre d'accueil et de loisirs pour enfants de 3 à 12 ans.

Il fonctionne tous les mercredis et vacances scolaires (sauf août et Noël) dans les locaux de l'école de Montredon. Il est ouvert de 7h30 à 18h30.

Contactez Martine Laffon-Ducournau au 06 73 84 52 18. Informations sur www.mairie-nevian.fr

► **Escroqueries**

Diverses escroqueries, certains abus sont régulièrement constatés et la presse en fait un large écho. Le ministère de l'Intérieur vient de publier un fascicule (disponible en mairie) qui les répertorie : escroqueries sur internet, fausse qualité, billets noircis, vol de coordonnées bancaires, fausse épargne, loteries imaginaires, escroquerie à l'héritage, etc Ne vous laissez pas piéger par l'appât du gain car cela peut vous coûter très cher ! INFO ESCROQUERIES 0811 02 0217 ou www.internet-signalement.gouvernement.fr

► **Voirie**

Il est rappelé que tous les travaux touchant une voirie neuve sont interdits pendant 5 ans.

► **Bureau de poste fermé**

Pendant trois jours et demi en février, le bureau de poste de Néviau a été fermé au public au motif suivant : problème informatique. Cela s'est traduit par l'impossibilité de réaliser la moindre opération, pénalisant ainsi la population du village. Aussitôt la mairie est intervenue auprès de la responsable Poste du secteur pour avoir davantage d'informations et demander une reprise rapide du service.

S'il est vrai qu'une panne peut se produire à n'importe quel moment et nous le comprenons, nous admettons moins que les services techniques de La Poste aient mis autant de temps pour trouver la défaillance et régler le problème.

Dans une période où La Poste réduit les heures d'ouverture au public, quand des bureaux sont transformés en point contact ou purement et simplement supprimés, quand la mission de service public n'est plus assurée ou à la charge des

communes ... notre inquiétude est grande. Dans notre département le taux des Agences Postales Communales (à la charge des communes) est de 42% contre 29,4% en France. La municipalité est très attachée à la défense des services publics et en particulier de la Poste dans notre village, elle reste vigilante mais ne pourra réagir qu'avec le soutien de la population ...

► **Hygiène et Propreté**

La Mairie rappelle que **tous les habitants** peuvent utiliser **tous les containers** déployés sur le territoire municipal ce qui permettra de ne plus



voir ce type d'image irresponsable et dégradante pour notre village. Faites donc quelques mètres supplémentaires avec votre sac à ordures ménagères : notre environnement ne s'en portera que mieux !



SITE INTERNET

Depuis le 1er janvier 2009, date de la mise en ligne de www.mairie-nevian.fr, de nombreuses félicitations nous sont parvenues concernant le contenu et la navigation très facile de ce site.

Le 16 Janvier a eu lieu une présentation publique sur écran géant de l'ensemble des rubriques et sous-rubriques lors de la cérémonie des vœux au Foyer.

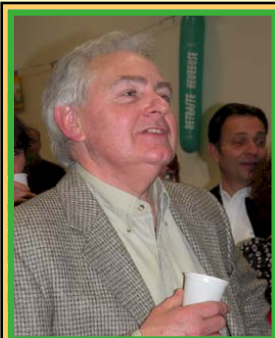
Le taux moyen de visites est à ce jour autour de 20 visites par jour, issue essentiellement du réseau régional.

Les rubriques les plus visitées sont celles liées à l'histoire de Néviau (Etat-Civil ancien, Cartes postales...), à l'actualité des manifestations associatives et sportives ainsi que la vie municipale (Budget, Menus Cantine, Calendrier etc...)

Les mises à jour ont lieu régulièrement afin de coller au mieux avec l'actualité de notre village.



VIE COMMERCANTE



Notre épicier a tiré le rideau sur sa vie professionnelle. Samedi 28 Février, une fête était organisée par sa famille en son honneur. Beaucoup de personnes (famille, clients, élus, amis) avaient répondu présent à cette soirée. Nous retiendrons essentiellement sa gentillesse, sa bonne humeur et sa disponibilité envers ses clients. Bonne retraite !

Bienvenue à Ingrid Garcia qui prend la relève et tous nos voeux les plus sincères de réussite.



LE TOUR DE FRANCE 2009 A NEVIAN



S'il est une compétition sportive aimée de tous, de génération en génération, c'est bien le **Tour de France**. Qui n'a pas vibré devant son téléviseur ou directement à la croisée des routes, pour une échappée au long cours, pour un sprint magistral, pour un maillot jaune valeureux ou une victoire d'étape homérique ? c'est la compétition de cœur des français car le Tour de France est populaire, familial, fédérateur, historique. Il n'a pas d'égal au monde.

Nous aurons la chance d'applaudir à Néviau la 5^e étape La Grande Motte-Perpignan (197 kms) du 96^e Tour de France.

Ce sera le **mercredi 8 Juillet 2009** : la caravane est prévue à 12h28, les coureurs à 14h.

Dès le matin, la circulation sera bloquée pour des raisons bien évidentes de sécurité : les coureurs arriveront de Marcorignan, passeront devant nos écoles avant de tourner à gauche devant la place du bicentenaire, puis ils zigzagueront via la Mairie et fileront vers la voie ferrée avant de rejoindre Clottes et la route départementale 6113. Là, ils tourneront à gauche vers Montredon avant de poursuivre dans les Corbières... et d'arriver à Perpignan.

Nous comptons bien évidemment sur le plus grand respect des règles de sécurité élémentaires, et ce malgré l'importance du nombre de spectateurs qui seront exceptionnellement présents ce jour-là à Néviau, afin que ce 8 juillet 2009 soit réellement un belle fête populaire estivale. Espérons que les coureurs musardent un peu lors de cette étape pré-pyrénéenne afin que chacun puisse reconnaître et encourager son favori parmi ce peloton multicolore.



FOULEE DES EOLIENNES 2009

La 3^e édition de la Foulée des Eoliennes, course à pied panoramique, aura lieu le **dimanche 16 août 2009** au départ de la cave coopérative de Néviau. Plus de 350 coureurs sont attendus pour une des plus belles courses du calendrier audois. 70 bénévoles seront à pied d'œuvre, avec la Mairie, pour organiser au mieux cette édition dans des conditions optimales de sécurité et de logistique. Aussi, une réunion d'information aura lieu le **Lundi 27 Avril à 18h** (Salle Jaune) où tous les membres des associations sont conviées.

Renseignements et informations auprès de Luc Garcia 04 68 93 50 98 et www.fouleoliennes.com





AU FIL DU TEMPS

Nous avons décidé d'ouvrir une rubrique pour relater certains événements de la vie dans notre village.

Nous publions aujourd'hui la photo du couple le plus ancien du village et marié à Névia: il s'agit de **Madame et Monsieur Escargueil mariés depuis 67 années !**

C'était en 1942, monsieur était en tenue militaire puisque sous-officier dans les services de santé.

Le mariage a été prononcé par Monsieur Marcel Vigé, président de la délégation spéciale. Tous nos vœux.



DEBROUSSAILLEMENT ET FEUX DE FORETS

Le débroussaillage, au sens littéral du terme, consiste à détruire par tout moyen les broussailles et bois morts qui peuvent être de nature à favoriser la propagation des incendies.

L'arrêté du 3 mars 2005 oblige tous les propriétaires de débroussailler avant le 15 mai de chaque année toutes les zones situées à moins de 200m des espaces naturels combustibles (forêts). Le pouvoir du maire est renforcé pour contrôler et faire exécuter les travaux en cas de carence du propriétaire.

Les solutions les plus diverses s'offrent à chacun :

- Couper la végétation herbacée et arbustive,
- Elaguer les arbres sur le tiers de leur hauteur,
- Espacer les arbres trop près de votre maison, 5 m étant une distance minimale entre chaque sujet,
- Supprimer les arbres ou les branches au dessus de votre habitation,
- Se débarrasser des rémanents de coupe par broyage, évacuation en déchetterie, compostage ou incinération en respectant la loi en vigueur (feux interdits du 15 mai au 15 octobre, soumis à autorisation et déclaration en Mairie et aux pompiers du 16 octobre au 14 mai)



Egalement, lorsque votre propriété est située en zone non urbaine, vous devez débroussailler dans un rayon de 50m autour de vos installations, y compris sur les fonds voisins ET 10m de part et d'autre des voies d'accès privées desservant ces installations.

Nos pinèdes si typiques de notre terroir sont belles. Grâce au **Comité Communal Feux de Forêts EOLE**, 26 patrouilleurs néviais font le maximum pour les conserver, et il est de notre devoir de les remercier pour leur action bénévole et essentielle. Des imprudences constatées dans nos massifs tous les étés tels que des feux de camps, barbecues ou grillades sont inacceptables et exposent leurs auteurs à de graves sanctions.


POUR UN NOUVEL « AGE HEUREUX »

L'association « l'Age heureux » vient d'arrêter ses activités. Il faut dire qu'au fil du temps les membres étaient de moins en moins nombreux malgré l'engagement sans faille de la présidente Andrée Czerniawski. Dans ces conditions, il était devenu difficile d'organiser une quelconque activité. Une association qui disparaît, c'est toujours moins de dynamisme pour le village.

Comme on peut le voir régulièrement dans la presse, la plupart des communes voisines ont une association pour les personnes retraitées. Celles-ci se retrouvent régulièrement et participent à diverses activités (soirées, bal, repas, voyage, groupe de lecture, marche, etc ...) D'autant plus qu'aujourd'hui retraité ne veut plus dire ... âgé : il existe de nombreuses possibilités de se distraire, d'occuper ses loisirs, de continuer à

rendre service...

Pourquoi pas à Névia ?

A l'occasion du repas de fin d'année, la mairie envoie plus de 300 invitations pour environ 140 réponses positives. On peut penser que parmi ces personnes certaines seraient à même de se regrouper et recréer une nouvelle association; d'autant que certaines vont dans d'autres villages...

Avec un peu d'enthousiasme et beaucoup de bonne volonté notre « Age Heureux » pourrait repartir. **La municipalité est prête à tout mettre en oeuvre pour que ce projet se réalise et aidera les personnes qui souhaiteraient s'investir.**


8 MAI 2009 : 3E EDITION DE LA FETE DES FLEURS

La 3e édition de la **Fête des Fleurs** aura lieu le **Vendredi 8 Mai 2008 de 9h à 18h** au Champ des Ecoles ainsi qu'à l'Espace Culturel. Elle est organisée par l'Amicale Laïque et le Comité des Fêtes « Les Dynamics ». Un programme fleuri vous est proposé :

- Présentation de fleurs rares et de compositions florales,
- Nombreux exposants de produits régionaux et artisanaux,
- Animation avec l'orchestre MA'& The Kid
- Vente de fleurs et d'arbustes

- **Vide Grenier** (8€ l'emplacement)

- **Restauration à midi** : agneau à la broche ou saucisse avec accompagnement / fromage et dessert + 1 verre de vin = 7€ (Buvette sur place)

La municipalité offre à chaque foyer néviais un plant de fleur à retirer au stand du pépiniériste Maillet, **sur présentation du bon à découper ci-dessous.**



BON

pour un plant de fleur
offert par la municipalité,
 à retirer le **Vendredi 8 Mai 2009**
 lors de la 3e Edition de la Fête des Fleurs.



GRANDE ACTIVITE A LA BIBLIOTHEQUE

De nombreux romans viennent d'être achetés, augmentant la longue liste des titres déjà exposés. Ils ont été présentés au cours d'une rencontre avec les lecteurs et en présence de madame le maire, des membres de la commission bibliothèque et de l'équipe chargée de son fonctionnement. Afin de satisfaire la demande de nombreuses personnes, le choix s'est porté essentiellement sur des livres écrits par des écrivains de « terroir » : Christian Signol, Joseph Anglade, Françoise Bourdin, Michel Peyramaure...

Les amateurs de romans policiers ne sont pas oubliés et pourront choisir dans une large liste de titres. Bien sûr, des livres ayant obtenu des prix sont également à la disposition des lecteurs. Il s'agit du prix Fémina : « Où on va, papa ? » de Jean-Louis Fournier ou encore du prix Goncourt des Lycéens 2008 de Catherine Cusset : « Un brillant avenir ». Pour les enfants, le choix s'est porté sur des livres musicaux avec des airs très connus comme : Frère Jacques, Le grand méchant loup, Joyeux anniversaire ou encore Mon beau sapin. Parions que ceux-ci auront beaucoup de succès auprès des tous petits.

Comme on peut le voir, l'activité est grande et variée. D'autant que s'ajoutent à cela les diverses expositions (la prochaine sera présentée lors de la Fête de la musique). Enfin on ne peut oublier les contes aux enfants tous les premiers mercredi du mois : un vrai succès.

Bravo à toute l'équipe pour ce dynamisme ! Si vous souhaitez intégrer le groupe de bénévoles et participer au développement de notre bibliothèque municipale (selon vos disponibilités et vos goûts) n'hésitez pas à vous faire connaître, vous serez les bienvenu(e)s!



Horaires de la bibliothèque :

mercredi : 10h / 12h – 16h30 / 19h ET vendredi :
 17h30 / 19h ; Liste des livres disponible sur
www.mairie-nevian.fr



ETAT CIVIL

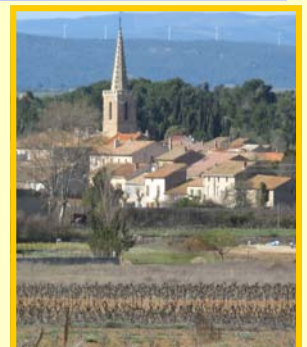
NAISSANCES

- ▶ **BEIGBEDER Maïa**, Alice, Anaïs, le 05/01/2009
- ▶ **GARCIA Enzo**, Jean Pierre, Damien, le 27/02/2009
- ▶ **TIREFORT Noé**, Simon, Denis, le 14/03/2009



MARIAGES

- ▶ **LHERMET Pierre Marie Antoine et ALI Mariama** le 27/02/09



DECES

- ▶ **AGUGLIARO Christian**, Michel décédé le 06/01/2009
- ▶ **BOYER Marie-Françoise épouse MARREL** le 22/01/2009
- ▶ **GAUCHER Danielle**, Henriette épouse HADJAMI décédée le 29/01/2009

